PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

ATELIER

UN LITIGE CONFRONTANT LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE AU DROIT DU PUBLIC À L'INFORMATION

07 juin 2021
Amphithéâtre 1 Centre Assas

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

École de droit

L'École de droit organise une *master class* sur le thème **« Un litige confrontant le respect de la vie privée au droit du public à l'information »**.

Trois étudiants, se mesurant à l'audience un avocat et leur professeur, plaideront en appel une affaire réelle, jugée en première instance, devant une Cour présidée par Ségolène BALSAN, magistrat à la direction des affaires civiles et du Sceau, ministère de la Justice, entourée de deux avocats. Le délibéré aura lieu avec le public et le jugement sera rendu sur le siège. Le litige tient dans la confrontation de la protection de la vie privée, concernant une personne connue, au droit à l'information du public.

Dans le rôle du ministère public, Pierre-Yves GAUTIER, professeur de droit privé à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

> S'inscrire

Tous les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.